



Déclaration de l'UNSA Education Bretagne CTA DU 9 juin 2022

Monsieur le Recteur,
Mesdames et Messieurs les membres du CTA

Si Emmanuel Macron réélu président a déclaré que le quinquennat à venir ne serait pas le prolongement de celui qui se termine, tout lui reste à faire pour entendre, comprendre et répondre aux désespérances multiples.

L'UNSA et l'UNSA-Éducation seront mobilisées contre toutes les futures mesures gouvernementales qui n'iront pas dans le sens d'une amélioration des conditions de vie, de travail, et d'une réduction sensible des inégalités présentes et à venir.

Il faudra bien que les responsables politiques de l'arc républicain et plus particulièrement ceux qui seront en charge de diriger notre pays dans les 5 ans à venir analysent les causes d'une situation qui a failli porter l'extrême droite au pouvoir dans la patrie des Droits de l'Homme et du Citoyen.

Notre démocratie a besoin d'être revitalisée et notamment la démocratie sociale. Emmanuel **Macron** a pointé dans l'entre-deux tours l'attitude responsable des organisations syndicales durant la crise sanitaire. Se dirigerait-on vers un dialogue social renouvelé ? Nous l'appelons bien évidemment de nos vœux et notamment au plan académique.

De même, l'UNSA-Éducation sera mobilisée pour exiger une nouvelle politique dans l'Éducation nationale et la revalorisation de tous les personnels.

Or, de la présentation du programme d'Emmanuel **Macron** s'agissant de l'éducation, il ressort que son projet ne regarde pas l'École telle qu'elle est. Il ne regarde pas les métiers de l'éducation tels qu'ils sont. Le candidat redevenu président n'a ni entendu le désarroi des professionnels, ni vu, semble-t-il, les difficultés de recrutement qui s'accroissent. Nous souhaitons bon courage au nouveau Ministre **Pap Ndiaye** après les ravages du précédent.

- Notre président résume la mission d'enseignement et d'éducation à des questions d'apprentissages individuels des élèves reposant en grande partie sur un engagement professionnel qu'il faudrait accroître et aiguillonner par de la reconnaissance individuelle et de la compétition nourrie à la transparence des résultats chiffrés et rendus publics au niveau le plus local.

- Le président sortant a pourtant vu de très près les crises. Force est de constater que rien ne change. Il a choisi de ne pas prendre la mesure du découragement et de l'épuisement des personnels après cinq ans de mise sous tension par son ministre et deux ans de crise sanitaire. Il a choisi de ne pas prendre la mesure de leur ras-le-bol de ne pas être entendus quand ils disent la difficulté du métier ; il a choisi de ne pas prendre la mesure de leur besoin d'être revalorisés symboliquement et financièrement pour ce qu'ils font déjà.

- Il n'a pas non plus fait le choix de lutter contre les inégalités et la ségrégation sociale qui, jusque dans l'École, minent notre société. En tout cas, il n'en a rien retenu pour son programme, un programme davantage soucieux de tirer de vieilles ficelles électoralistes que d'élever le débat sur l'éducation dans notre pays pour répondre aux défis démocratiques, écologiques et économiques devant nous.

Pour l'UNSA Éducation, la qualité et la continuité des services publics sont essentiels. Le travail de celles et ceux qui les garantissent aussi.

Les réponses des 43 000 participants à l'édition 2022 du *Baromètre UNSA des métiers de l'Éducation* ont permis d'étayer un état des lieux, malheureusement sombre, du moral de ceux qui font l'École. Malgré leur attachement à leur métier (92 % disent aimer leur métier), ils sont de moins en moins nombreux à le recommander à un jeune de leur entourage (22 %). Il faut réparer plutôt que persister, c'est le message de la profession transmis au nouveau ministre, chiffres à l'appui.

C'est dans ce contexte qu'une large intersyndicale, dont l'**UNSA Education**, a écrit au Président réélu et à la Première Ministre **Elisabeth Borne**.

L'École publique et laïque a subi de profonds bouleversements ces dernières années. La multiplication des réformes imposées à marche forcée et le manque chronique de moyens ont dégradé les conditions de travail des personnels et des élèves. Une politique salariale inadaptée aux défis des rémunérations des personnels a conduit à un recul du niveau de vie. Les personnels aux plus faibles rémunérations, en particulier les AESH, les AED, la plupart des contractuels, se trouvent dans une précarité inacceptable. Le déficit d'attractivité des métiers de l'Éducation nationale et de l'enseignement agricole public s'amplifie année après année.

La situation pour la rentrée prochaine est inquiétante. Avec la chute importante du nombre de présents aux concours de recrutement, des personnels vont manquer pour la rentrée 2022. Ceci alors que celles et ceux en poste dans les écoles, les établissements et les services sont épuisés par les réformes à marche forcée du dernier quinquennat.

Des mesures doivent être prises de toute urgence :

- mobiliser des moyens, notamment en pérennisant partout où elles existent les listes complémentaires en y recourant en première intention. Il faut également renouveler les contractuels mobilisés pour assurer les remplacements.
- mettre en place un moratoire sur les suppressions de postes présentés dans les comités techniques. Les dotations doivent être abondées pour tous les personnels ;
- redonner de la force à l'École publique, trop de fermetures d'écoles sont constatées sur l'ensemble des territoires ;
- Donner des moyens pour une inclusion scolaire réussie des élèves qui peuvent en bénéficier sans mettre en péril la sécurité de leurs camarades et des adultes qui les encadrent dans les établissements d'enseignement général.
- revaloriser les salaires pour tous les personnels non seulement pour compenser la perte de pouvoir d'achat depuis plusieurs années mais pour redonner de l'attractivité aux métiers des services publics d'Education, sans les conditionner à des tâches supplémentaires, dans le respect des statuts et du droit à un déroulement de carrière. Dans un contexte d'inflation importante, le point d'indice doit être revalorisé dans les plus brefs délais, afin de rattraper les pertes subies depuis des années ;
- ne pas réformer les retraites comme ce gouvernement le prévoit, notamment tout nouveau recul de l'âge légal pour pouvoir partir en retraite.

Nous terminons cette déclaration en remerciant les services du Rectorat pour les documents transmis.

Nous vous remercions de votre attention

Jean-Michel HERVE / Tanguy JOUAULT